

CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL
DES HAUTS-DE-FRANCE

AVIS n°2022-ESP-14

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégées.

Demandeur :	Monsieur Dupont
Références Onagre :	Nom du projet : 02 - Déplacement de haies Wiège-Faty Dupont Numéro du projet : 2022-03-14f-00349 Numéro de la demande : 2022-00349-011-001

MOTIVATION ou CONDITIONS

AVIS TACITE FAVORABLE

AVIS :	Favorable <input type="checkbox"/>	Favorable sous conditions <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>	Tacite <input checked="" type="checkbox"/>
---------------	------------------------------------	--	--------------------------------------	--

Fait le 03/05/2022 à Amiens